

Jennifer HADAD

Avocat _____

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR LA PROCÉDURE DE DIVORCE

1. Photocopie carte d'identité recto/verso de chaque époux
 2. Photocopie carte vitale + adresse de la caisse d'assurance maladie dont dépend chacun des époux
 3. Copie intégrale de moins de 3 mois de l'acte de mariage
 4. S'il y a lieu photocopie du contrat de mariage
 5. Copie intégrale de moins de 3 mois de l'acte de naissance de :
 - l'époux
 - l'épouse
 - du ou des enfant(s)
 6. Photocopie du livret de famille (toutes les pages)
 7. Dernier avis d'imposition
 8. 3 derniers bulletins de salaire ou dernière déclaration 2035
 9. Quittance de loyer de chaque époux ou offre de prêt et plan d'amortissement du crédit immobilier
 10. Copie de la Taxe d'habitation et éventuellement de la Taxe foncière
 11. Attestation de propriété de tous les biens immobiliers
 12. Justificatifs d'éventuels crédits toujours en cours de remboursement (offre de prêt et tableau d'amortissement).
 13. Copie des statuts de société si une société a constitué par l'un ou les deux époux
- *** AU PLUS PRES DE LA DATE D'AUDIENCE***
14. Si demande de prestation compensatoire : Art 271 du Code Civil
 - déclaration sur l'honneur des ressources et charges